

ARRÊTÉ N° ARR_2023_0512_ART_RD1083_ARLAY
Portant réglementation de la circulation
Sur une Route Départementale

Service : PPR - ROUTES - SDEE - ARD LONS

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3221-4 et L3221-5 ;

VU le code de la route et notamment les articles R411-8 et R411-21-1 ;

VU l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – première et huitième parties ;

VU l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à M. le Sous-directeur Exploitation et Entretien du Conseil départemental du Jura ;

VU la demande de l'entreprise CIRCET, domiciliée 13 Rue Pierre MARTI 25460 ETUPE, en date du 5 Avril 2023 ;

CONSIDÉRANT que, pour des raisons de sécurité des usagers, des riverains et du personnel de l'entreprise, il convient de réglementer la circulation sur la RD 1083 pendant les travaux de remplacement d'un câble téléphonique, suite à intempéries – territoire de la Commune de ARLAY,

ARRÊTE

ARTICLE 1 La circulation sur la **RD1083** sera réglementée de la façon suivante :

Période	Le mardi 25 Avril 2023 de 8h00 à 12h00 L'horaire exact de mise en application des restrictions sera défini après contact obligatoire avec le responsable des Centres d'Exploitation des Routes Départementales de DOMBLANS et SELLIÈRES au 07.88.91.03.11
Localisation	Du PR 47+0915 (intersection RD120E) au PR48+0960 (intersection avec RD193E)
Restrictions	La voie de circulation lente sera neutralisée. La vitesse sera limitée à 70 km/h puis 50km/h au droit du chantier. La circulation sera interrompue ponctuellement pour une durée maximale de dix minutes pour faire traverser le câble.

ARTICLE 2 La signalisation réglementaire sera mise en place et maintenue par les soins de l'Agence Routière Départementale de LONS LE SAUNIER.

ARTICLE 3 Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 Mme la Directrice Générale des Services du Département et M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet du Département <https://www.jura.fr>, dont ampliation sera adressée à l'entreprise, Mme le Maire d'ARLAY, M. le Général de corps d'armée Gouverneur Militaire de Metz, Mme la Directrice de l'UT 39 du Conseil Régional BFC, M. le Directeur du SDIS, M. le Directeur du SMUR 25, l'Organisation des Transports Routiers Européens (OTRE) de Bourgogne et de Franche-Comté, la Fédération Nationale des Transports Routiers de Franche-Comté et la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs de Franche-Comté.

ARTICLE 6 Le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant qu'il peut exercer auprès de l'Agence Routière Départementale de LONS LE SAUNIER à l'adresse suivante : 45 Route de Chilly 39570 MESSIA SUR SORNE.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Besançon, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication

Signature de l'arrêté



Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le 20-04-2023

ID : 039-223900010-20230419-ARR_2023_0512-AR



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : CIRCET Prénom :

Dénomination : Représenté par : ELIE VENOT

Adresse Numéro : 113 Extension : Nom de la voie : pierre.marti

Code postal 25460 Localité : ETUPES Pays : FRANCE

Téléphone 0630342742 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : [][][][]

Courriel : elie.venot@circet.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal [][][][][][] Localité : Pays :

Téléphone [][][][][][][][][] Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : [][][][]

Courriel :@.....

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 1083 Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : LIEU DIT TORTELET

Code postal 39140 Localité : ARLAY

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : Remplacement d'un câble téléphonique arraché suite a une chute d'arbres du a des intempéries récentes

DATE DES TRAVAUX A DEFINIR souhaité mercredi 29 mars 2023 DUREE 2H

Date prévue de début des travaux : [][][][][][][][][] Durée des travaux (en jours calendaires) : [][][] 1

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : [][][] 1 Date de début de réglementation [][][][][][][][][]

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue [][][]

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) [][] 1

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers



poids lourds



Stationner

véhicules légers



poids lourds



véhicules légers



poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

.....

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur



Une entreprise spécialité



Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème}Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème}

Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies



21 03 2023

Fait à : ... Le :

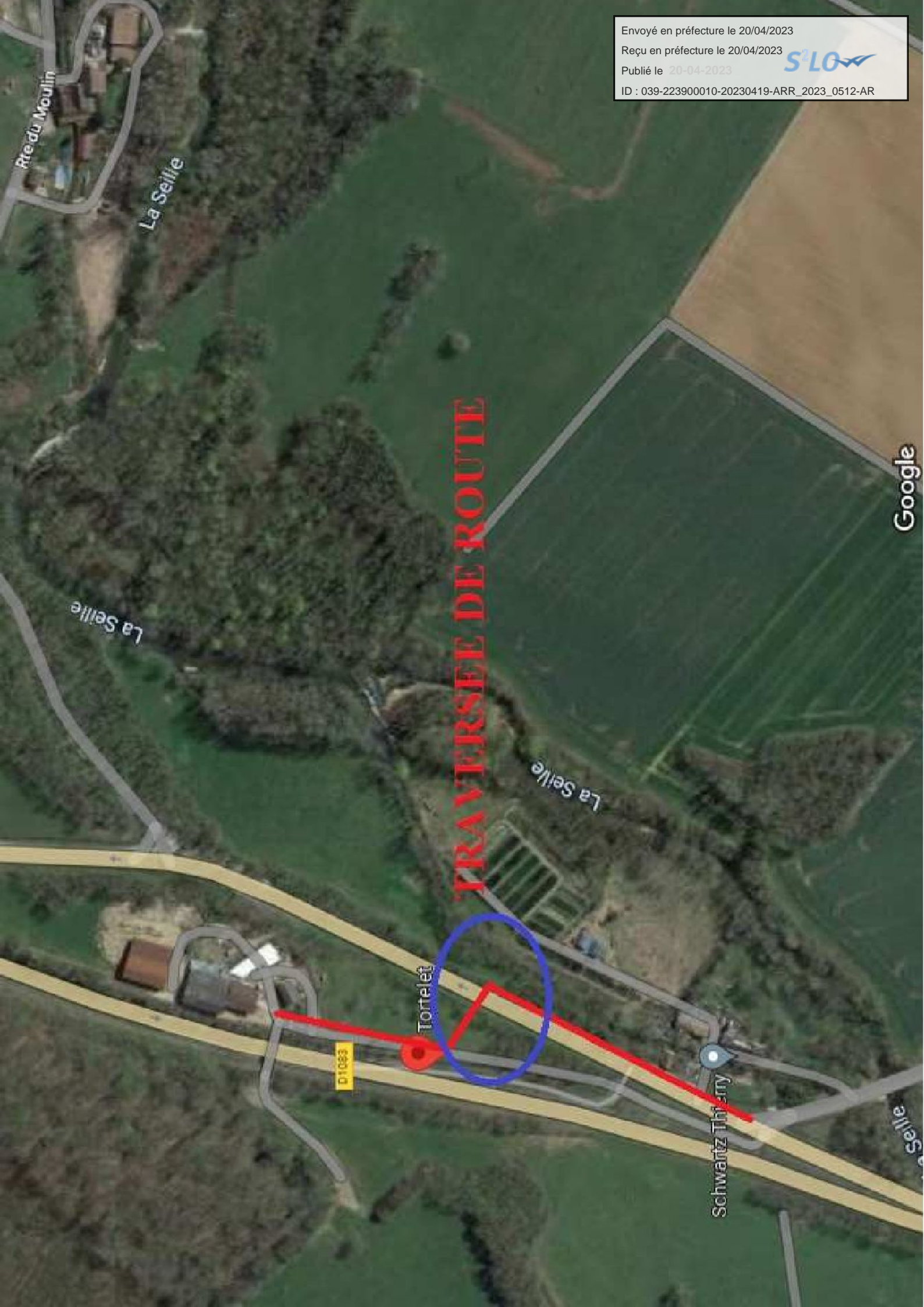
Nom : VENOT Prénom : ELIE Qualité : RESPONSABLE TRAVAUX

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le 20-04-2023

ID : 039-223900010-20230419-ARR_2023_0512-AR



TRAVERSEE DE ROUTE

Google